

**Assurance Retraite Auvergne : bien préparer sa retraite ■**

## **Un accueil exclusivement sur rendez-vous**

**L'Assurance Retraite Auvergne oriente son action vers l'amélioration continue du service offert à ses publics et se réorganise pour proposer un accueil exclusivement sur rendez-vous aux assurés sur l'ensemble de son réseau d'agences en Auvergne à compter du 3 octobre.**

### **Un accueil personnalisé sur rendez-vous**

Dès le 3 octobre, afin d'offrir un service encore plus personnalisé aux assurés, intégrant notamment les différentes composantes de la réforme, l'Assurance Retraite Auvergne propose un accueil exclusivement sur rendez-vous dans ses agences de Clermont-Ferrand, Riom, Moulins, Vichy, Montluçon, Le Puy-en-Velay et Aurillac.

### **Prendre rendez-vous par téléphone : 3960**

Pour prendre rendez-vous avec un conseiller-retraite ou pour toute information retraite, un seul numéro : le 39 60 (prix d'un appel local depuis un poste fixe) ou 09 71 10 39 60 pour les appels des box, des mobiles et de l'étranger.

Ainsi, à l'agence de Riom, 2 bis av. de Châtel-Guyon, les conseillers de l'Assurance Retraite Auvergne accueillent les retraités et futurs retraités du régime général et les renseignent sur les droits ou futurs droits à la retraite. Informer, orienter, aider à préparer ou à constituer son dossier, et ce, gratuitement : autant de services proposés par l'Assurance Retraite Auvergne.

À noter que les points d'accueil de Pontaumur, Saint-Eloy-les-Mines et Saint-Georges-de-Mons restent ouverts selon les mêmes modalités (avec et/ou sans rendez-vous).

**Infos plus** : [www.carsat-auvergne.fr](http://www.carsat-auvergne.fr), rubrique *Futur retraité ou retraité*.